

The logo for ICAPE GROUP, with 'ICAPE' in large white letters and 'GROUP' in smaller white letters to its right. The background is a close-up, high-angle photograph of a blue printed circuit board (PCB) with various electronic components and white component labels.

**ICAPE** GROUP

**UN EXPERT TECHNOLOGIQUE MONDIAL  
DES CIRCUITS IMPRIMÉS**

Rapport financier semestriel

Au 30 juin

**2023**

## ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Fontenay-aux-Roses le 25 octobre 2023

**Yann DUIGOU**

Directeur général

ICAPE Holding Immeuble Volta 33 Avenue du Général Leclerc  
92260 Fontenay-aux-Roses / France  
+ 33 1 58 18 39 10 - [info@icape-group.com](mailto:info@icape-group.com) - [www.icape-group.com](http://www.icape-group.com)

# RAPPORT D'ACTIVITE AFFERENT AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

## 1. Faits marquants de la période

Le début de l'année 2023 est marqué par les principaux événements suivants :

### Croissance externe

Le Groupe a acquis le 14 février 2023 l'intégralité du capital de la société FIMOR ELECTRONICS, fabricant français de solutions d'interface homme-machine et distributeur de pièces techniques sur-mesure dont le chiffre d'affaires s'est élevé à 6,2 millions en 2023 et disposant d'une base de 350 clients actifs. Cette acquisition vient consolider le positionnement du Groupe ICAPE sur le marché des pièces électromécaniques « sur-mesure » et enrichit l'offre de produits de son entité CIPEM. Le prix de 3,5 millions d'euros a été financé sur fonds propres par le Groupe.

Le Groupe a également acquis le 29 mai 2023 les actifs opérationnels de la société HEISSENBERGER LEITERPLATTENTECHNIK (« HLT »), distributeur allemand de circuits imprimés dont le chiffre d'affaires s'est élevé à 4,1 millions d'euros en 2022. Cette acquisition comprend la clientèle associée à l'activité de distribution de circuits imprimés de la société. Le Groupe renforce par cette acquisition sa position d'acteur de premier plan sur l'un des marchés majeurs pour la distribution de PCB, en Europe et dans le monde. Cette acquisition, dont le prix initial de 580 milliers d'euros fera sous certaines conditions l'objet d'un complément de prix plafonné à 500 milliers d'euros, a été financée par les fonds propres du Groupe.

### Financement

Afin de refinancer le prix d'acquisition du Groupe MMAB, la Société a sollicité du syndicat bancaire Crédit Agricole, HSBC, BNPP et Crédit du Nord la confirmation du Crédit Capex, qui a été confirmé le 31 janvier 2023 et intégralement tiré à hauteur de 10 millions d'euros.

Le groupe a également obtenu auprès de BPI, le 22 juin 2023, un prêt Croissance International d'un montant de 5 millions d'euros pour le financement de sa croissance externe.

### Gouvernance

Le 19 juin 2023, le Groupe ICAPE a annoncé le renforcement de sa gouvernance avec la nomination de M. Yann Duigou au poste de Directeur Général, l'extension du périmètre confié à Mme Shora Rokni, nommée Directrice Générale Adjointe en charge de la stratégie d'acquisitions et d'intégration, la nomination de M. Arnaud Le Coguic en qualité de Directeur Général Adjoint en charge des finances et celle de Mme Bingling Li Sellam en tant que Directrice Générale Adjointe en charge des opérations commerciales et marketing.

ICAPE Holding Immeuble Volta 33 Avenue du Général Leclerc  
92260 Fontenay-aux-Roses / France  
+ 33 1 58 18 39 10 - [info@icape-group.com](mailto:info@icape-group.com) - [www.icape-group.com](http://www.icape-group.com)

## **2. Performances sur le semestre**

Le Groupe ICAPE a réalisé sur le premier semestre de l'exercice 2023 un chiffre d'affaires de 94,5 millions d'euros contre 107,5 millions d'euros à la même période l'année précédente, soit une décroissance de 12,1%.

Le résultat opérationnel courant est en forte amélioration pour atteindre 5,1% du chiffre d'affaires, à 4,8 millions d'euros contre 2,7 millions d'euros l'exercice précédent soit 2,5% du chiffre d'affaires.

Concernant le chiffre d'affaires, cette diminution est principalement la résultante des éléments suivants :

- une diminution conjoncturelle de la demande mondiale de produits électroniques subissant les effets des politiques monétaires en Europe et aux USA afin d'endiguer l'inflation.
- la consommation des stocks excédentaires constitués par les grands donneurs d'ordre à la sortie de la pandémie du Covid-19.

Cependant, L'évolution du mix produit, ainsi que l'efficacité opérationnelle renforcée à la suite des acquisitions réalisées, assurent une baisse du coût des ventes et permettent au Groupe d'enregistrer une progression de sa marge brute commerciale de + 6 points de base sur la période, soit 24,4 M€ au 1er semestre 2023, représentant 25,8% du chiffre d'affaires réalisé

Cette amélioration de la marge brute conjuguée à une maîtrise des coûts fixes ont permis au Groupe d'avoir un taux de marge d'EBITDA affichant une amélioration de + 3,4 points de base sur la période, s'établissant à 7,5%.

Le résultat opérationnel courant et le résultat net connaissent une trajectoire positive similaire, atteignant respectivement 4,8 M€ (+78%) et 1,9 M€ (+118%) à fin juin 2023.

## **3. Structure financière**

Icape Group a poursuivi sa politique de croissance externe au cours de la période conduisant à une augmentation de sa dette nette de 18,3 millions d'euros pour atteindre 23,6 millions à fin juin 2023.

Au 30 juin 2023, la position de trésorerie du Groupe était de 25,3 M€, consolidée par l'accord unanime obtenu de la part de son syndicat bancaire ayant permis de débloquer un financement de 13 M€ dont 5 M€ ont été tirés au 30 juin 2023. Avec un niveau de dettes financières s'élevant à 48,9 M€, le Groupe ICAPE faisait état, au 30 juin, d'un endettement financier net de 23,6 M€.

#### **4. Principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice**

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe ICAPE pourrait être confronté au second semestre 2023 sont ceux exposés dans le chapitre 3 « Facteur de risques » du Document d'Enregistrement I.22-008 du 19 avril 2022.

#### **5. Événements postérieurs au 30 juin 2023**

Le Groupe a acquis le 13 septembre 2023, 100% des titres de la société PRINCITEC, distributeur allemand de circuits imprimés. Avec une base de 35 clients actifs principalement localisés en Allemagne, PRINCITEC a généré en 2022 un chiffre d'affaires de 6,5 millions d'euros. Située près de Düsseldorf, PRINCITEC assure depuis 2004 l'ensemble des services liés à la distribution de circuits imprimés, sur le plan technique, du sourcing et de la qualité. Bénéficiant d'un réseau de 11 distributeurs aussi bien asiatiques qu'européens, la société bénéficie d'une capacité de commercialisation importante pour répondre dans des délais très courts aux besoins d'une grande diversité d'industries grâce notamment à sa large variété de produits

#### **6. Perspectives**

Comme annoncé à l'occasion de l'annonce du chiffre d'affaires du 1er semestre 2023 le 26 juillet 2023, le Groupe ICAPE estime ne pas être en mesure de réaliser de la croissance organique en 2023 du fait du contexte défavorable actuel et a donc revu son objectif de croissance organique pour cette année. Le Groupe ICAPE reste toutefois pleinement confiant concernant son objectif de croissance externe pour l'exercice en cours, à savoir l'acquisition de 30 M€ de chiffre d'affaires supplémentaires. Par ailleurs, un mix produit plus favorable et une meilleure efficacité opérationnelle grâce aux acquisitions conclues ces deux dernières années devraient permettre au Groupe d'enregistrer une marge brute commerciale d'environ 25,0% en 2023. Concernant l'indicateur de marge brute commerciale, celui-ci ne fera plus l'objet d'une communication spécifique à l'avenir, cette décision ayant été prise afin de ne pas perturber les relations commerciales avec les partenaires existants et futurs du groupe. Par conséquent, cet indicateur ne sera désormais plus communiqué à partir de 2024 dans le cadre des publications de chiffre d'affaires et n'est plus inclus dans les objectifs du groupe.

La Société maintient l'ensemble de ses autres indicateurs pour 2026, à savoir :

- un chiffre d'affaires d'environ 500 M€ à horizon 2026 (inchangé) ;
- un taux de croissance organique annuel moyen de 10% entre 2023 et 2026 (vs. plus de 10% de croissance organique en 2024 et entre 8 et 10% de croissance organique par an en 2025 et 2026) ;
- environ 120 M€ de chiffre d'affaires supplémentaires grâce à la croissance externe d'ici 2026<sup>1</sup> (vs. environ 30 M€ de chiffre d'affaires supplémentaires par an grâce à la croissance externe en 2023 et en 2024 et environ 20 M€ de chiffre d'affaires supplémentaires par an en 2025 et 2026) ;
- une marge de ROC d'environ 9,5% à horizon 2026 (vs. une marge de ROC d'environ 8% en 2024 et d'environ 9,5% en 2026).

---

<sup>1</sup> A partir du 1er juillet 2023 et fin 2026

**ICAPE GROUP**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
30 JUIN 2023**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

(En milliers EUR)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Goodwill	23 323	11 837	20 907
Immobilisations incorporelles	16 405	9 682	16 438
Immobilisations corporelles	3 764	5 902	3 744
Droits d'utilisation	6 434	6 012	6 982
Actifs financiers non courants	508	303	520
Actifs d'impôt différé	580	1 137	1 599
Autres actifs non courants	328	5	245
<b>Total des Actifs non courants</b>	<b>51 342</b>	<b>34 878</b>	<b>50 434</b>
Actifs financiers courants	1	1	1
Stocks et en-cours	11 436	16 769	13 856
Créances clients et autres débiteurs	44 948	49 038	45 297
Autres actifs courants	1 547	1 774	1 156
Trésorerie	25 318	16 684	27 988
<b>Total des Actifs courants</b>	<b>83 251</b>	<b>84 266</b>	<b>88 298</b>
<b>Total Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés</b>	<b>4 946</b>		<b>6 009</b>
<b>Total Actif</b>	<b>139 538</b>	<b>119 144</b>	<b>144 741</b>
Capital Social	3 235	2 303	3 235
Primes d'émission	16 912	408	16 912
Actions propres	(342)	-	(196)
Ecart de conversion	23	668	272
Autres réserves (y compris autres éléments de résultat global non recyclable)	6 511	2 609	2 747
Résultat net de l'exercice	2 213	913	5 476
<b>Total Capitaux propres, part du groupe</b>	<b>28 552</b>	<b>6 901</b>	<b>28 447</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	228	783	623
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>28 781</b>	<b>7 684</b>	<b>29 070</b>
Emprunts et dettes financières	27 773	9 470	14 555
Dettes de location non courantes	5 115	5 668	5 703
Engagements envers le personnel	482	565	456
Passifs d'impôt différé	3 017	733	2 976
Autres passifs non courants	297	297	297
<b>Total des Passifs non courants</b>	<b>36 684</b>	<b>16 733</b>	<b>23 987</b>
Emprunts et concours bancaires courants	21 163	25 470	21 529
Dettes de location courantes	1 829	1 680	1 808
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	44 088	55 072	56 550
Dettes d'impôt exigible	1 181	1 259	1 789
Autres passifs courants	4 293	11 247	6 540
<b>Total Passifs courants</b>	<b>72 554</b>	<b>94 727</b>	<b>88 215</b>
<b>Total Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés</b>	<b>1 519</b>		<b>3 469</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>110 757</b>	<b>111 460</b>	<b>115 672</b>
<b>Total Passif</b>	<b>139 538</b>	<b>119 144</b>	<b>144 741</b>

## ETAT DE RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

(En milliers EUR)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Chiffre d'affaires	94 519	107 500	219 644
Achats consommés	(65 400)	(81 089)	(157 422)
Charges externes	(9 518)	(10 092)	(20 552)
Charges de personnel	(12 231)	(11 749)	(26 514)
Impôts et taxes	(166)	(163)	(241)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis			
Autres produits et charges d'exploitation	(130)	(48)	(353)
<b>Résultat opérationnel courant avant amortissements (EBITDA)</b>	<b>7 074</b>	<b>4 358</b>	<b>14 562</b>
Dotations aux amortissements	(2 343)	(1 736)	(4 604)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>4 731</b>	<b>2 622</b>	<b>9 959</b>
Résultat sur cession de participations consolidées	-	-	(50)
Autres produits et charges opérationnels	(866)	(954)	123
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3 865</b>	<b>1 668</b>	<b>10 032</b>
Produits et charges de trésorerie	(50)	(17)	(446)
Coût de l'endettement financier brut	(631)	(315)	(524)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(681)</b>	<b>(332)</b>	<b>(970)</b>
Autres produits et charges financiers	(609)	(476)	(1 358)
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 575</b>	<b>861</b>	<b>7 703</b>
Impôts sur les bénéfices	(1 029)	(248)	(439)
Résultat des activités destinées à être cédées ou abandonnées	375	274	(1 974)
<b>Résultat net</b>	<b>1 921</b>	<b>886</b>	<b>5 291</b>
<b>Part du groupe</b>	<b>2 214</b>	<b>948</b>	<b>5 476</b>
<b>Part des participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>(293)</b>	<b>(62)</b>	<b>(185)</b>
Résultat part du Groupe par action	0,27 €	0,17 €	0,80 €
Résultat part du Groupe dilué par action	0,27 €	0,16 €	0,80 €

## ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(En milliers EUR)</i>	30/06/2023	30/06/2022
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 921</b>	<b>886</b>
Ecart de conversion	(303)	526
<b>Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</b>	<b>(303)</b>	<b>526</b>
Réévaluations des passifs nets des régimes à prestations définies	12	136
Impôts différés afférents aux réévaluations des passifs nets des régimes à prestations définies	(3)	(34)
<b>Autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</b>	<b>9</b>	<b>102</b>
<b>TOTAL DU RESULTAT GLOBAL</b>	<b>1 627</b>	<b>1 514</b>
Résultat global Part du Groupe	1 973	1 503
Résultat global Part des participations ne donnant pas le contrôle	(346)	11

**TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ**

<i>(En milliers EUR)</i>	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2022</b>
Résultat net	1 921	886	5 291
<b>Ajustements</b>			
Elimination des amortissements et provisions	2 707	1 917	3 298
Elimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(65)	76	141
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	-	26	51
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>4 563</b>	<b>2 905</b>	<b>8 781</b>
Elimination de la charge (produit) d'impôt	1 029	248	439
Elimination du coût de l'endettement financier net	681	332	970
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>6 273</b>	<b>3 485</b>	<b>10 190</b>
Variation du Besoin en Fond de Roulement	(9 461)	(9 651)	(6 714)
Incidence de la variation des frais d'émission d'emprunts	(110)	-	(243)
Impôts payés	(1 229)	(105)	(271)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>(4 528)</b>	<b>(6 270)</b>	<b>2 961</b>
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(5 438)	(2 650)	(16 513)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 625)	(3 265)	(4 536)
Variation des prêts et avances consentis	(6)	206	219
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	96	23	403
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(6 972)</b>	<b>(5 686)</b>	<b>(20 428)</b>
Augmentation de capital	(4)	92	17 678
Cession (acquisition) nette d'actions propres	(146)	-	(196)
Emission d'emprunts	16 768	3 718	16 020
Remboursement d'emprunts	(5 451)	(1 754)	(13 537)
<i>dont Remboursement d'emprunts IFRS 16</i>	<i>(976)</i>	<i>(833)</i>	<i>(2 019)</i>
Intérêts financiers payés	(628)	(339)	(946)
<i>dont Intérêts financiers nets versés IFRS 16</i>	<i>(114)</i>	<i>(110)</i>	<i>(244)</i>
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	(1 614)	-	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>8 926</b>	<b>1 717</b>	<b>19 020</b>
Incidence de la variation des taux de change (*)	(236)	951	713
Incidence de l'application d'IFRS 5	173	(542)	(220)
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>(2 636)</b>	<b>(9 830)</b>	<b>2 046</b>
Trésorerie	27 988	26 006	26 006
Concours bancaires (trésorerie passive)	(47)	(109)	(109)
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>27 941</b>	<b>25 897</b>	<b>25 897</b>
Trésorerie	25 318	16 136	27 988
Concours bancaires (trésorerie passive)	(13)	(69)	(47)
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>25 305</b>	<b>16 067</b>	<b>27 941</b>

(\*) comprend essentiellement les variations des taux de change lié à la devise USD pour +100 K€ en juin 2023 contre +440 K€ en juin 2022.

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En milliers EUR)	Nombre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Actions propres	Ecart de conversion	Autres réserves (y compris autres éléments de résultat global non recyclable)	Résultat net de l'exercice	Total Capitaux propres, part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2021.12</b>	<b>229 086</b>	<b>2 291</b>	<b>327</b>	<b>-</b>	<b>215</b>	<b>32</b>	<b>2 451</b>	<b>5 316</b>	<b>693</b>	<b>6 009</b>
<i>Résultat de la période</i>							948	948	(62)	886
<i>Autres éléments du résultat global</i>					453	102	-	555	73	628
<b>Résultat global</b>					<b>453</b>	<b>102</b>	<b>948</b>	<b>1 503</b>	<b>11</b>	<b>1 514</b>
Affectation de résultat et dividendes distribués						2 451	(2 451)	-		-
Variation de périmètre et de taux de détention						(1)		(1)	79	78
Paiements en actions						26		26		26
Augmentation de capital		12	81					93		93
Divers								-		-
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2022.06</b>	<b>229 086</b>	<b>2 303</b>	<b>408</b>	<b>-</b>	<b>668</b>	<b>2 609</b>	<b>948</b>	<b>6 937</b>	<b>783</b>	<b>7 720</b>

(En milliers EUR)	Nombre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Actions propres	Ecart de conversion	Autres réserves (y compris autres éléments de résultat global non recyclable)	Résultat net de l'exercice	Total Capitaux propres, part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2022.12</b>	<b>8 088 182</b>	<b>3 235</b>	<b>16 912</b>	<b>(196)</b>	<b>272</b>	<b>2 747</b>	<b>5 476</b>	<b>28 447</b>	<b>623</b>	<b>29 070</b>
<i>Résultat de la période</i>							2 214	2 214	(293)	1 921
<i>Autres éléments du résultat global</i>					(249)	9	-	(240)	(54)	(294)
<b>Résultat global</b>					<b>(249)</b>	<b>9</b>	<b>2 214</b>	<b>1 973</b>	<b>(346)</b>	<b>1 627</b>
Affectation de résultat et dividendes distribués						3 862	(5 476)	(1 614)		(1 614)
Programme de rachat d'actions				(146)				(146)		(146)
Divers						(108)		(108)	(48)	(157)
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2023.06</b>	<b>8 088 182</b>	<b>3 235</b>	<b>16 912</b>	<b>(342)</b>	<b>23</b>	<b>6 511</b>	<b>2 214</b>	<b>28 552</b>	<b>228</b>	<b>28 781</b>

# NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1.	<b>INFORMATIONS GENERALES ET FAITS MARQUANTS</b> .....	<b>9</b>
1.1	Informations générales .....	9
1.2	Faits marquants de l'exercice .....	9
2.	<b>PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION</b> .....	<b>10</b>
2.1	<b>Base de préparation des états financiers</b> .....	<b>10</b>
2.1.1	Contexte de publication des états financiers consolidés et déclaration de conformité .....	10
2.1.2	Monnaie fonctionnelle et de présentation .....	10
2.1.3	Référentiel applicable.....	10
2.2	<b>Base d'évaluation</b> .....	<b>11</b>
2.3	<b>Recours aux jugements et estimations</b> .....	<b>11</b>
3.	<b>NOTE SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</b> .....	<b>20</b>
3.1	<b>Chiffre d'affaires</b> .....	<b>20</b>
3.1.1	Répartition du chiffre d'affaires par activité .....	20
3.1.2	Informations sectorielles .....	21
3.2	<b>Charges externes</b> .....	<b>21</b>
3.3	<b>Autres produits et charges opérationnels</b> .....	<b>22</b>
3.4	<b>Analyse de la charge nette d'impôt</b> .....	<b>22</b>
4.	<b>NOTE SUR LES PRINCIPAUX POSTES DE L'ETAT SUR LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE</b> ...	<b>23</b>
4.1	<b>Immobilisations</b> .....	<b>23</b>
4.1.0	Goodwill .....	23
5.	<b>NOTE SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE</b> .....	<b>26</b>
5.1	<b>Incidence sur la variation du BFR</b> .....	<b>26</b>
6.	<b>AUTRES NOTES</b> .....	<b>27</b>
6.1	<b>Passifs éventuels</b> .....	<b>27</b>
6.2	<b>Parties liées</b> .....	<b>27</b>
6.3	<b>Evènements postérieurs à la clôture</b> .....	<b>27</b>

## 1. INFORMATIONS GENERALES ET FAITS MARQUANTS

### 1.1 Informations générales

Le Groupe ICAPE est constitué de la Holding financière Icape Holding et de 37 filiales à travers le monde, spécialisé depuis 1999 dans la production de circuits imprimés et de pièces techniques personnalisées.

Ses principales filiales sont situées dans les pays suivants : Etats-Unis, France, Hong-Kong et Allemagne.

La société Icape Holding, société anonyme à conseil d'administration, française et de droit français, est l'entité consolidante du groupe. Son siège social est situé au 33 Avenue du General Leclerc, 92260 Fontenay-Aux-Roses, France.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la société Icape Holding et de ses filiales.

### 1.2 Faits marquants de l'exercice

Afin de refinancer le prix d'acquisition du Groupe MMAB, la Société a sollicité du syndicat bancaire Crédit Agricole, HSBC, BNPP et Crédit du Nord la confirmation du Crédit Capex, qui a été confirmé le 31 janvier 2023 et intégralement tiré à hauteur de 10 millions d'euros.

Le Groupe a acquis le 15 février 2023 l'intégralité du capital de la société FIMOR ELECTRONICS, société française spécialisée dans le négoce de pièces techniques sur-mesure, activité qui représente 80% de son chiffre d'affaires. La société dispose également d'une usine spécialisée dans la fabrication de solutions d'interface homme-machine, constituant la seconde activité de la Société et générant 20% de son chiffre d'affaires annuel. La société dispose d'un portefeuille de 350 clients, majoritairement issus des secteurs de l'industrie médicale, de l'industrie automobile, des hautes technologies ou encore des télécommunications. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 6,5 millions d'euros en 2022.

Le Groupe a également acquis le 29 mai 2023 les actifs opérationnels de la société HEISSENBERGER LEITERPLATTENTECHNIK (« HLT »), distributeur allemand de circuits imprimés. Cette acquisition, qui comprend la clientèle associée à l'activité de distribution de circuits imprimés de la société HLT, a vocation à consolider la présence du Groupe sur le marché allemand. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 4,1 millions d'euros en 2022.

Le groupe a également obtenu auprès de BPI, le 22 juin 2023, un prêt Croissance International d'un montant de 5 millions d'euros pour le financement de sa croissance externe.

## 2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

### 2.1 Base de préparation des états financiers

#### 2.1.1 Contexte de publication des états financiers consolidés et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires portant sur le semestre clos au 30 juin 2023 doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels publiés pour les comptes clos au 31 décembre 2022.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires du groupe ICAPE au 30 Juin 2023 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel que publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adopté par l'Union européenne.

Ce jeu de comptes consolidés résumés intermédiaires a été examiné par le Comité d'Audit & Risques le 25 septembre 2023 et a été arrêté par le Conseil d'Administration le 26 septembre 2023.

#### 2.1.2 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Holding financière Icape Holding. Sauf indication contraire, les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, après arrondis.

#### 2.1.3 Référentiel applicable

Les états financiers consolidés résumés et intermédiaires portant sur le semestre clos au 30 juin 2023 du Groupe sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant d'états financiers intermédiaires résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2022 arrêtés par le Conseil d'administration du 28 mars 2023. Les principales règles et méthodes comptables appliquées dans ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sont similaires à celles utilisées par le Groupe dans les comptes consolidés au 31 décembre 2022, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et décrites ci-après :

- Amendements à la norme IAS 1 - Informations à fournir sur les principes et méthodes comptables
- Amendements à la norme IAS 8 - Définition d'une estimation comptable
- Amendements à la norme IAS 12 - Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction

Ces amendements de normes n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires au 30 juin 2023.

#### Normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB non encore adoptés par l'UE ou non appliqués par anticipation par le Groupe dans ces états financiers

#### Normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB non encore adoptés par l'UE ou non appliqués par anticipation par le Groupe au 30 juin 2023

Pour l'exercice 2023, le Groupe n'a pas décidé l'application anticipée d'aucune norme, interprétation ou amendement. Les normes, interprétations et amendements publiés d'application obligatoire après le 30 juin 2023 pouvant avoir un impact sur les comptes du Groupe sont les suivants :

- Amendements à la norme IAS 1 - Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants
- Amendement à la norme IFRS 16 - Passif de location dans le cadre d'une cession bail
- Amendements à IAS 7 et IFRS 7 – Accords de financement avec les fournisseurs
- Amendements à IAS 12 – Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2

Le Groupe n'anticipe pas d'impacts significatifs dans les états financiers de l'application de ces textes.

## 2.2 Base d'évaluation

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs évalués à la juste valeur.

## 2.3 Recours aux jugements et estimations

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires implique que la direction du Groupe procède à des estimations et retiennent certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat ainsi que les informations données en annexes.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées régulièrement. Les révisions d'estimations sont comptabilisées de manière prospective. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

Les principaux jugements comptables et estimations exercés par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs non courants ;
- l'évaluation de la valeur des actifs et passifs identifiables dans le cadre des regroupements d'entreprises ;
- l'évaluation des paiements fondés sur des actions ;
- l'évaluation des dépréciations des créances clients ;
- l'évaluation des durées de location en ce qui concerne les périodes optionnelles des contrats immobiliers ;
- la reconnaissance des impôts différés actifs ;
- l'évaluation des engagements de retraites ;

La nature des estimations et jugements réalisés est décrite dans la note 2.3 des états financiers consolidés au 31 décembre 2022.

## 2.4 Principes comptables

### 2.4.1 Périmètres et méthodes de consolidation

Les sociétés contrôlées par le Groupe sont consolidées.

Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les méthodes comptables des filiales sont modifiées si nécessaire pour les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

Les transactions ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les entreprises consolidées et les résultats sur les opérations internes avec les sociétés contrôlées sont intégralement éliminés.

### 2.4.2 Conversion en monnaies étrangères

Les états financiers de chacune des sociétés consolidées du Groupe sont préparés dans la monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique dans lequel la société exerce ses activités, qui correspond, en général, à la devise locale du pays. Aucun pays où sont installées les filiales n'est considéré en hyperinflation au cours des périodes présentées.

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros au taux de change de clôture pour les éléments d'actif et de passif du bilan et au taux de change moyen de la période pour les éléments du compte de résultat et des flux de trésorerie en l'absence de variations significatives des taux de change. Les écarts de conversion générés sont initialement comptabilisés en autres éléments du résultat global et maintenus dans les capitaux propres, en écarts de conversion.

Les taux de conversion utilisés pour convertir les états financiers des sociétés dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont les suivants :

	Taux de clôture 2023.06	Taux Moyen 2023.06	Taux de clôture 2022.06	Taux Moyen 2022.06	Taux de clôture 2021.06	Taux Moyen 2021.06
Saisie des taux par devise						
BRL Real brésilien	5,2788	5,4833	5,4229	5,5579	5,9050	6,4917
CAD Dollar canadien	1,4415	1,4569	1,3425	1,3905		
CNY Yuan	7,8983	7,4898	6,9624	7,0827	7,6742	7,7980
CZK Couronne tchèque	23,7420	23,6800				
DKK Couronne danoise	7,4474	7,4464				
EUR Euro	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
HUF Forint hongrois	371,9300	380,7100				
INR Roupie indienne	89,2065	88,8775	82,1130	83,3249	88,3240	88,4487
JPY Yen	157,1600	145,7533	141,5400	134,3000	131,4300	129,8117
MXN Peseta mexicaine	18,5614	19,6550	20,9641	22,1747	23,5784	24,3207
PLN Zloty	4,4388	4,6259	4,6904	4,6329	4,5201	4,5366
RUB Rouble	96,2571	83,4248	55,8782	85,4523	86,7725	89,6054
SEK Couronne Suédoise	11,8055	11,3314	10,7300	10,4753	10,1110	10,1299
SGD Dollar de Singapour	1,4732	1,4443	1,4483	1,4925	1,5976	1,6061
USD Dollar US	1,0866	1,0811	1,0387	1,0940	1,1884	1,2057
ZAR Rand Sud-Africain	20,5785	19,6798	17,0143	16,8496		

Les opérations réalisées par les entités du groupe en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de la période, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de la période. Les pertes et gains de change en découlant sont présentés en autres produits financiers et autres charges financières au compte de résultat.

## 2.5 Méthodes et règles d'évaluation

### 2.5.1 Regroupement d'entreprise

Le Groupe comptabilise les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition en application de la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ».

A la date d'acquisition, le goodwill correspond à :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (soit à leur juste valeur soit à hauteur de leur quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable), le cas échéant; plus
- Le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.
- Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat en « autres produits opérationnels ».

La contrepartie transférée correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels correspondant à des instruments de dette sont évalués à leur juste valeur à chaque clôture.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires de due diligence et les autres honoraires associés sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

À compter de la fin du délai d'affectation du prix d'acquisition qui intervient au plus tard un an à compter de la date d'acquisition, tout changement de la juste valeur d'un complément de prix éventuel est constaté en résultat. À l'intérieur du délai d'affectation, les changements de cette juste valeur explicitement liés à des événements postérieurs à la date d'acquisition sont également comptabilisés au compte de résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels ». Les autres changements sont comptabilisés en contrepartie du goodwill.

### 2.5.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, hors goodwill, sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et dépréciations cumulés.

Les immobilisations incorporelles correspondent à des relations clients, des licences, et des logiciels.

Les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés sont comptabilisées en tant qu'immobilisations si, et seulement si, elles répondent aux critères restrictifs suivants définis par la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » :

- Le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable
- La faisabilité technique et industrielle du projet est prouvée ;
- Il existe une intention de terminer le projet et d'utiliser ou de commercialiser l'immobilisation incorporelle issue de ce projet ;
- Le Groupe a la capacité d'utiliser ou de vendre l'immobilisation incorporelle issue de ce projet ;
- Le Groupe peut démontrer comment le projet développé générera des avantages économiques futurs ;
- Le Groupe dispose de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le projet et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle issue de ce projet.

Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, les coûts de développement encourus par le Groupe sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les principales durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations incorporelles sont les suivantes :

	Durée d'amortissement
Relations clientèles (1)	De 10 ans à 20 ans
Logiciels	De 3 à 5 ans
Concessions et brevets	De 3 à 5 ans

(1) La durée d'amortissement des relations clientèles repose sur une analyse du taux d'attrition.

Les coûts de recherche et développement encourus sur les exercices présentés ne respectant pas les critères précédemment énoncés sont intégralement passés en charge sur la période où ils sont engagés. Les coûts encourus au titre des exercices 2022 et 2023 sont non significatifs.

### 2.5.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production diminué des subventions d'investissement, du cumul des amortissements, et des éventuelles dépréciations cumulées. Les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés au coût des immobilisations en l'absence d'actif qualifié.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont généralement déterminés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité du bien.

Pour les immobilisations complexes composées de divers composants, y compris de certains bâtiments, chaque composant de l'actif est amorti sur sa propre durée d'utilité.

Les principales durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

	Durée d'amortissement
Installations générales, agencements et aménagements divers	De 3 à 10 ans
Matériel de transport	De 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	De 3 à 10 ans

La date de début d'amortissement correspond à la date à laquelle le bien est mis en service.

### 2.5.4 Test de dépréciation des goodwill et immobilisations

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée ou non encore prêtes à être mises en service ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an à la date de clôture mais également à tout moment s'il existe des indicateurs de perte de valeur conformément à IAS 36.10 (a).

Les autres immobilisations sont soumises à un test de dépréciation s'il existe des indicateurs de perte de valeur.

Le goodwill et les immobilisations sont testés au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») à laquelle ils sont rattachés, c'est-à-dire le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Le maillage des UGT est réalisé au niveau des pays ou à un groupe de pays le cas échéant lorsqu'il constitue un ensemble homogène générant des flux identifiables par type de produits vendus sur un même marché.

Lorsque la valeur comptable de l'UGT dépasse sa valeur recouvrable, une dépréciation est constatée.

- Cette dépréciation est comptabilisée en « autres produits et charges opérationnels ». Elle est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill rattaché à l'UGT, puis à la réduction des valeurs comptables des autres actifs corporels et incorporels de l'UGT au prorata de leur valeur comptable. Cette allocation de la dépréciation ne peut pas conduire à ce que la valeur comptable de l'actif devienne inférieure à sa juste valeur.
- La valeur recouvrable des UGT correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.
- La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée de la somme des flux de trésorerie futurs avant éléments financiers, provenant de l'utilisation continue d'un actif ou d'une UGT et des flux de trésorerie dégagés lors de la sortie de l'actif.

Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement attendu du marché pour un placement équivalent, spécifique à chaque zone géographique, indépendamment des sources de financement. Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts appliqués à des flux de trésorerie non fiscalisés

L'actif est évalué dans son état actuel, sans tenir compte des flux de trésorerie susceptibles d'être générés par des investissements de performance et de capacité ainsi que des restructurations non engagées à la clôture.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, la valeur comptable, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

### 2.5.5 Actifs (ou Groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente, activités abandonnées, cédées ou en cours de cession

Le Groupe applique la norme IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées qui requiert une comptabilisation et une présentation spécifique des actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente et des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession.

Les actifs non courants, ou groupe d'actifs et de passifs directement liés, sont considérés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe d'actifs) doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs cessent d'être amortis à compter de leur qualification en actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente. Ils sont présentés sur une ligne séparée du bilan, sans retraitement des périodes antérieures.

La perte de contrôle d'une filiale, ou une activité abandonnée, cédée ou en cours de cession, est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie indépendants du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat.

### 2.5.6 Subventions

Les subventions d'investissement sont présentées au bilan en diminution du montant de l'actif au titre duquel elles ont été reçues. Elles sont comptabilisées initialement à la juste valeur s'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que le Groupe se conformera aux conditions qui leur sont attachées.

Les subventions qui compensent des charges encourues par le Groupe sont comptabilisées en résultat sur la période au cours de laquelle les charges sont comptabilisées. Elles sont comptabilisées en moins des charges afférentes.

### 2.5.7 Contrats de location

Selon IFRS 16 « Contrats de location », un contrat ou une partie de contrat est ou contient une location s'il accorde le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une certaine durée, en échange d'une contrepartie.

En tant que preneur, le Groupe comptabilise un actif « droit d'utilisation » et une dette de loyers à la date de début du contrat de location. Le Groupe applique toutefois des exemptions prévues par la norme pour les contrats de courte durée (durée inférieure ou égale à 12 mois) ou ceux portant sur des actifs de faible valeur.

Les contrats de location concernent essentiellement des baux immobiliers (essentiellement pour des sièges sociaux et bureaux commerciaux) ainsi que des locations de véhicules de tourisme et de matériel informatique.

Conformément à IFRS 16, le traitement appliqué est le suivant :

- L'actif « droit d'utilisation » est initialement évalué au coût, puis ensuite au coût diminué de tout amortissement et de toute perte de valeur cumulée, le montant pouvant être ajusté en fonction de certaines réévaluations du passif de loyers. Les droits d'utilisation sont amortis sur la durée du contrat qui correspond en général à la durée non résiliable du contrat corrigée des intervalles visés par toute option de prolongation que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer et toute option de résiliation que le preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer.
- La dette de loyers est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers dus non encore payés à la date de début du contrat. Les taux d'actualisation utilisés correspondent au taux d'intérêt implicite des contrats pour les véhicules de tourisme en location avec option d'achat et sur la base de taux marginal d'emprunts (sur la base des durations) pour les véhicules de tourisme en location sans option d'achat, le matériel informatique et les baux commerciaux.
- La dette de loyers est ensuite augmentée de la charge d'intérêts et diminuée des montants de loyers payés. Elle est

réévaluée en cas de modification des loyers futurs pour donner suite à un changement d'indice ou de taux, à une nouvelle estimation du montant à payer attendu au titre d'une garantie de la valeur résiduelle ou, le cas échéant, d'une réévaluation de l'exercice d'une option d'achat ou de prolongation ou du non-exercice d'une option de résiliation (qui deviennent alors raisonnablement certain).

Le Groupe a exercé son jugement pour déterminer la durée des contrats de location prévoyant une option de prolongation. Le fait que le Groupe ait jugé raisonnablement certain d'exercer de telles options a une incidence sur la durée de location retenue et influe de manière significative sur le montant de la dette de loyers et de l'actif « droit d'utilisation » portés dans les comptes.

Des impôts différés afférents sont comptabilisés sur la différence entre les actifs et passifs liés aux retraitements des contrats de location.

### 2.5.8 Stocks

Le groupe s'approvisionne en produits finis auprès de fournisseurs externes, principalement en Chine.

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation et représentent principalement des stocks de marchandises en cours d'acheminement (en transit) vers le client à la clôture des comptes.

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition y compris transport et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

### 2.5.9 Instruments financiers

Un actif financier ou un passif financier est initialement évalué à la juste valeur plus (moins pour un « passif »), pour un élément qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les coûts de transaction directement liés à son acquisition ou à son émission.

Lors de sa comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme étant évalué au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – instrument de dette, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – titre de capitaux propres, ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les passifs financiers sont classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Le Groupe a ainsi classé :

- ses créances commerciales et dépôts et cautionnements et autres prêts au coût amorti;
- ses emprunts, autres dettes financières et dettes fournisseurs au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE ») : le jour de leur mise en place, les emprunts sont comptabilisés à la juste-valeur de la contrepartie donnée, qui correspond normalement à la trésorerie reçue, nette des frais d'émission connexes. Les primes de remboursement et frais d'émission sont ainsi pris en résultat de façon étalée (actuarielle) via la méthode du TIE.

Lorsqu'un dérivé est désigné comme instrument de couverture de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et accumulée dans la réserve de couverture. La partie efficace de la variation de juste valeur du dérivé qui est comptabilisée en autres éléments du résultat global est limitée à la variation cumulée de la juste valeur actualisée de l'élément couvert, dès la mise en place de la couverture. Toute partie inefficace dans les variations de juste valeur du dérivé est comptabilisée immédiatement en résultat. Le groupe n'a pas mis en œuvre des politiques de couverture des flux de trésorerie tel que défini dans IFRS9.

### 2.5.10 Paiements fondés sur les actions

Conformément à IFRS 2 - Paiements fondés sur des actions, les avantages accordés à certains salariés sous forme de paiements fondés sur des actions sont évalués à la juste valeur des instruments accordés. Il n'existe pas de clause de liquidité accordée aux bénéficiaires des plans.

Il s'agit de bons de souscription d'actions.

Le Groupe utilise le modèle Black & Scholes pour évaluer la juste valeur de ces instruments. Ce modèle permet de prendre en compte les conditions du plan (prix d'exercice, période d'exercice), les informations de marché au moment de l'allocation (taux d'intérêt sans risque, volatilité, dividendes attendus) et un scénario de comportement des bénéficiaires. Ces instruments ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Le montant est progressivement comptabilisé en charges de personnel lors de l'acquisition de chaque tranche, étant précisé que les options de chaque tranche sont acquises linéairement, entre la date d'attribution et la date d'acquisition (vesting period), avec l'ajustement correspondant des capitaux propres.

### 2.5.11 Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur prix de transaction (au sens d'IFRS 15) ; celles-ci ne comportant pas de composante financement importante compte tenu des délais de règlements courts.

La dépréciation des créances clients est fondée sur deux méthodes :

- Une méthode collective à fondement statistique afin de refléter les pertes de crédit attendues sur la durée de vie des créances, y compris les créances non échues, conformément à la norme IFRS 9.
- Une méthode individuelle selon laquelle une dépréciation est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Dans le cadre du processus de recouvrement clients, une revue hebdomadaire de la balance clients est effectuée, des actions sont alors prises dès constat de retard de paiement. Au-delà d'un retard de 15 jours, il est étudié au cas par cas la suspension éventuelle de toute expédition vers le client concerné ou de paiement d'avance. Au-delà d'un retard de 60 jours, une déclaration est faite auprès de l'assurance-crédit qui couvre les risques de non-paiement.

#### **2.5.12 Trésorerie**

Cette rubrique comprend les liquidités, les comptes bancaires courants.

Les découverts bancaires sont exclus des disponibilités et sont présentés en dettes financières courantes.

#### **2.5.13 Provisions courantes et non courantes**

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

#### **2.5.14 Avantages du personnel**

Les régimes à cotisations définies correspondent aux régimes généraux et spéciaux de la Sécurité Sociale. Les cotisations à payer sont comptabilisées en charges lorsque le service correspondant est rendu.

Les régimes à prestations définies correspondent aux indemnités de départ à la retraite. Les calculs des obligations au titre des prestations définies sont effectués tous les ans par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Ces obligations ne sont pas financées dans le cadre d'une gestion externe.

Lorsque le régime prévoit le versement d'une indemnité au salarié, s'il est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonné à un certain nombre d'années de service, l'engagement est constitué uniquement sur les années de services précédant le départ en retraite au titre desquels le salarié génère un droit à l'avantage.

Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies (écarts actuariels) sont comptabilisées immédiatement en « autres éléments du résultat global ». Le Groupe détermine la charge d'intérêts en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations définies, au passif déterminé au début de l'exercice. Ce passif est ajusté le cas échéant de toute variation résultant du règlement de prestations au cours de la période.

Lorsque les avantages du régime sont modifiés, ou en cas de réduction de régime, l'impact associé aux services passés rendus par le personnel ou le profit (perte) lié à la réduction de régime, est comptabilisé immédiatement en résultat. Le Groupe comptabilise des profits et pertes au titre de la liquidation d'un régime à prestations définies au moment où la liquidation se produit.

#### **2.5.15 Chiffre d'affaires**

L'activité du Groupe Icape se compose de 2 catégories de produits :

- Le négoce de circuits imprimés (PCB – Printed Circuit Board), porté par les entités Icape;
- Le négoce de pièces techniques (Tech Part) telles que des câbles et connecteurs, des adaptateurs, batteries, claviers, écrans, télécommandes, etc., porté par les entités Cipem.

Le revenu est déterminé suivant le transfert de contrôle en date de livraison telle que définie par les incoterms.

Les prix des produits sont des montants fixes :

- Sans contreparties variables (aucun rabais, remise ou ristourne n'est accordé),
- Sans composante de financement significative, les paiements des prestations étant effectués une fois la livraison réalisée.

#### **2.5.16 Résultat opérationnel courant avant amortissements (EBITDA Courant) et EBITDA Courant ajusté**

Le résultat opérationnel courant avant amortissements (EBITDA Courant) est un indicateur-clé de la mesure de performance opérationnelle du Groupe. Il s'entend comme le résultat opérationnel courant avant les dotations aux amortissements sur immobilisations.

Le résultat opérationnel courant désigne la différence entre les produits et les charges d'exploitation d'une entreprise. Il correspond au résultat réalisé par le biais de l'exploitation habituelle des facteurs de production de l'entreprise. Par conséquent, il s'agit d'un résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels non courants.

L'EBITDA Courant ajusté présenté en information sectorielle correspond à l'EBITDA Courant retraité de la charge des paiements en actions.

#### **2.5.17 Coût de l'endettement financier net**

Le coût de l'endettement financier net est essentiellement composé des charges d'intérêts payées aux établissements bancaires et des charges d'intérêts sur dettes de loyers.

#### **2.5.18 Autres produits et charges opérationnels**

Pour améliorer la comparabilité des exercices, le Groupe a décidé d'isoler les éléments non courants du résultat opérationnel et de faire apparaître un « résultat opérationnel courant ».

Ces charges et ces produits résultent d'événements majeurs intervenus pendant la période comptable et de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montant particulièrement significatif - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante et permettre au lecteur des comptes de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats, ceci conformément au principe de pertinence de l'information du cadre conceptuel.

Ils sont présentés dans la Note 3.6 et comprennent essentiellement :

- Les dépréciations d'immobilisations corporelles, incorporelles ou de goodwill résultant de tests de perte de valeur ;
- Les badwill ;
- Les plus ou moins-values sur cession d'actifs ;
- Des provisions pour litiges significatifs et inhabituels ou imprévisibles du fait de leur nature.

#### **2.5.19 Autres produits et charges financiers**

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change, les effets d'actualisation des provisions pour régimes à prestations définies.

#### **2.5.20 Impôts sur les résultats**

##### **2.5.20.1 Charge d'impôt**

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Il est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs d'impôts sont compensés si certains critères sont remplis, conformément à la norme IAS 12. La CVAE est traitée comme un impôt sur le résultat.

##### **2.5.20.2 Impôts exigibles**

L'impôt exigible comprend le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes. Le montant de l'impôt exigible dû (ou à recevoir) est déterminé sur la base de la meilleure estimation du montant d'impôt que le Groupe s'attend à payer (ou à recevoir) reflétant, le cas échéant, les incertitudes qui s'y rattachent. Il est calculé sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

##### **2.5.20.3 Impôts différés**

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales (sauf exceptions). Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la clôture des comptes appliqués selon l'échéancier de retournement des différences temporelles.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés. Les bénéfices futurs imposables sont évalués par rapport au renversement des différences temporelles imposables. Si le montant des différences temporelles ne suffit pas à comptabiliser l'intégralité d'un actif d'impôt différé, les bénéfices futurs imposables, ajustés du renversement des différences temporelles, sont évalués par rapport au plan d'activité de chacune des filiales

du Groupe. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. Ces réductions sont reprises lorsque la probabilité de bénéfices futurs imposables augmente.

Le groupe retient généralement une durée de 3 ans pour apprécier le caractère recouvrable d'un impôt différé actif.

La société Icape Holding S.A. est la société mère d'un groupe fiscal de 5 sociétés en France. Il existe également une intégration fiscale aux Etats-Unis.

### 2.5.21 Résultat par action

Le résultat de base par action est déterminé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions propres ne sont pas incluses dans le calcul.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, ajusté pour refléter l'effet dilutif de la conversion d'instruments dilutifs en actions ordinaires, en utilisant la formule du rachat d'actions.

### 2.5.22 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est préparé selon la méthode indirecte et les flux de trésorerie sont analysés séparément entre les activités opérationnelles, d'investissement et de financement.

Les activités opérationnelles comprennent les principales activités génératrices de trésorerie de l'entité ainsi que toutes les autres activités, qui ne peuvent être classées en activités d'investissement ou de financement. Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont calculés en ajustant le résultat net de manière à refléter l'évolution du besoin en fonds de roulement, les éléments hors trésorerie (amortissements et dépréciations...), les plus-values de cession et les autres produits et charges calculés.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement correspondent aux flux de trésorerie liés aux acquisitions d'actifs, après déduction des dettes fournisseurs desdits actifs, des cessions d'actifs et des autres investissements.

Les activités de financement sont des transactions résultant de sorties de fonds liées aux variations des capitaux propres et des emprunts à long terme de l'entité. Les augmentations de capital et l'encaissement des remboursements d'emprunts relèvent ce classement.

Les augmentations des actifs et passifs hors trésorerie sont éliminées. Par la suite, les biens financés au moyen d'un contrat de location ne sont pas inclus dans les investissements de la période. La réduction de l'endettement financier due aux loyers au titre des contrats de location financement est donc incluse dans les remboursements d'emprunts de la période.

### 2.5.23 Secteurs opérationnels

Conformément à IFRS 8 - Secteurs opérationnels, un secteur opérationnel est une composante d'une entité :

- qui exerce des activités commerciales dont il peut tirer des revenus et engager des dépenses ;
- dont les résultats d'exploitation sont régulièrement revus par le principal décideur opérationnel de l'entité pour prendre des décisions sur les ressources à allouer au secteur et évaluer sa performance ; et
- pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles.

Le principal décideur opérationnel du Groupe est le Comité de Direction, qui prend les décisions stratégiques.

Le Groupe retient en tant que segments à présenter au regard de la norme IFRS 8, les segments suivants :

- Négoce de circuits imprimés (PCB - Printed Circuit Board) Amériques
- Négoce de circuits imprimés (PCB) - Europe du Nord
- Négoce de circuits imprimés (PCB) - Europe du Sud
- Négoce de circuits imprimés (PCB) – Asie et reste du monde
- Négoce de pièces techniques

- PCB Amériques

Fournit une large gamme de client grâce à la forte implantation du groupe aux Etats unis, au Brésil et au Mexique. Les circuits imprimés sont achetés auprès de fournisseurs externes, principalement en Chine.

- PCB Europe du Nord

Fournit une large gamme de client grâce à la forte implantation du groupe en Allemagne, en Russie, et en Pologne. Les circuits imprimés sont achetés auprès de fournisseurs externes, principalement en Chine.

- PCB Europe du Sud

Fournit une large gamme de client grâce à la forte implantation du groupe en France, Italie, et en Espagne. Les circuits imprimés sont achetés auprès de fournisseurs externes, principalement en Chine

- PCB Asie et reste du monde

Fournit une large gamme de client grâce à la forte implantation du groupe en Chine, en Inde, à Singapour, au Japon et en Afrique du Sud. Les circuits imprimés sont achetés auprès de fournisseurs externes, principalement en Chine.

- Négoce de pièces techniques

Fournit une large gamme de pièces technique à travers des sociétés du groupe CIPEM.

### 3. NOTE SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

#### 3.1 Chiffre d'affaires

##### 3.1.1 Répartition du chiffre d'affaires par activité

La répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

<i>(En milliers EUR)</i>	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2022</b>
Circuits imprimés	75 920	84 156
Pieces techniques et assemblage électronique	18 545	23 271
Services centraux	55	74
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>94 519</b>	<b>107 500</b>

Le chiffre d'affaires s'élève à 94,5 millions d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2023 contre 107,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022, soit une régression de 13,0 millions d'euros, représentant une baisse d'environ 12 %.

Icape France et Icape HK représentent environ 34% du chiffre d'affaires global au 30 juin 2023 contre 44% du chiffre d'affaires global au 30 juin 2022.

La contribution du chiffre d'affaires de ces entités est détaillée comme suit :

<i>(En milliers EUR)</i>	<b>2023.06</b>	<b>2022.06</b>
ICAPE France	16 566	25 881
ICAPE HK	15 577	21 370
<b>Total</b>	<b>32 143</b>	<b>47 252</b>
% par rapport au CA	34%	44%

Les actifs non courants de ces deux sociétés sont non significatifs.

### 3.1.2 Informations sectorielles

Les données ci-dessous sont présentées aux bornes de chaque segment opérationnel après réaffectation des données des services centraux.

	30/06/2023					
(En milliers)	PCB Amérique	PCB Europe du nord	PCB Europe du Sud	PCB Asie et Reste du monde	CIPEM	TOTAL
Chiffre d'affaires	6 450	22 825	27 920	18 767	18 556	94 519
EBITDA	160	382	2 574	1 988	1 969	7 074 A
Charge des paiements en actions	-	-	-	-	-	-
EBITDA Ajusté	160	382	2 574	1 988	1 969	7 074

	30/06/2022					
(En milliers)	PCB Amérique	PCB Europe du nord	PCB Europe du Sud	PCB Asie et Reste du monde	CIPEM	TOTAL
Chiffre d'affaires	9 086	15 726	34 543	24 859	23 286	107 500
EBITDA	145	(629)	1 701	1 909	1 233	4 358
Charge des paiements en actions	(4)	(4)	(13)	(6)	(7)	(34)
EBITDA Ajusté	149	(626)	1 714	1 915	1 240	4 393

### 3.2 Charges externes

(En milliers EUR)	30/06/2023	30/06/2022
Transports	(4 300)	(5 488)
Rémunérations honoraires agents	(734)	(671)
Autres charges externes	(4 484)	(3 933)
<b>Charges externes</b>	<b>(9 518)</b>	<b>(10 092)</b>

Les **frais de transport** s'établissent à 4,3 millions au cours du semestre clos le 30 juin 2023, contre 5,5 millions au cours du semestre clos au 30 juin 2022. Ils représentent 4.55% du chiffre d'affaires à fin juin 2023, contre 5.11% du chiffre d'affaires à fin juin 2022.

Ces régressions, s'expliquent principalement par la baisse des coûts de transport maritime observée depuis l'année dernière et du ralentissement de l'activité sur l'exercice 2023.

La **rémunération des agents** représente 0.78% du chiffre d'affaires à fin juin 2023, 0.62% du chiffre d'affaires à fin juin 2022.

Les autres charges externes se décomposent de la manière suivante :

<i>(En milliers EUR)</i>	30/06/2023	30/06/2022
Frais administratifs & sous-traitance	(716)	(1 062)
Déplacements, missions	(844)	(640)
Primes d'assurance	(374)	(364)
Publicités & Marketing	(461)	(420)
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	(954)	(639)
Services bancaires	(410)	(360)
Charges de loyer de contrats de faible valeur / courte durée	(725)	(447)
<b>Autres charges externes</b>	<b>(4 484)</b>	<b>(3 933)</b>

Les autres charges externes se sont élevées pour le semestre clos en juin 2023 à un montant de 4.5 millions d'euros contre 3.9 millions d'euros au cours du semestre clos à fin juin 2022, soit une hausse de 0.5 millions d'euros.

### 3.3 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels s'analysent comme suit :

<i>(En milliers EUR)</i>	30/06/2023	30/06/2022
Plus ou moins-value de cessions d'actifs immobilisés	54	(63)
Autres charges	(2 033)	(1 040)
Autres produits	1 114	148
<b>Autres charges et produits opérationnels</b>	<b>(866)</b>	<b>(954)</b>

Les autres charges à fin juin 2023 pour un montant de 2 033 K euros s'expliquent principalement par :

- Pertes antérieures à l'acquisition de l'entité SAFA pour 1 050 K€
- les indemnités contractuelles versées pour 546 K€
- le reclassement en charges des frais sur acquisition de titre Lusodabel, Fimor pour un montant de 165 K€

Les autres produits à fin juin 2023 pour un montant de 1 114 K€ comprennent principalement le produit sur l'annulation du complément de prix SAFA pour un montant de 1 050 K€.

### 3.4 Analyse de la charge nette d'impôt

Les principaux composants de la charge d'impôt sur le résultat sont :

<i>(En milliers EUR)</i>	30/06/2023	30/06/2022
Impôts différés	(861)	11
Impôt exigible	(168)	(260)
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>(1 029)</b>	<b>(248)</b>

La charge d'impôt de la période (exigible et différée) est déterminée à partir du taux effectif d'impôt estimé pour l'ensemble de l'exercice en cours pour chaque entité. Ce taux est ajusté pour tenir compte de l'impact fiscal de certains éléments comptabilisés au cours du semestre clos au 30 juin 2023 et 30 juin 2022 respectivement. Le taux effectif d'impôt du Groupe est déterminé à partir du résultat avant impôt qui agrège indifféremment les bénéfices et les pertes des entités fiscales du groupe. Dès lors que les produits d'impôts différés sur les pertes ne sont pas reconnus, le taux effectif d'impôt apparaissant ne mesure non pas le taux de taxation effectif des résultats du Groupe mais le taux de taxation des bénéfices et la part des pertes. Par conséquent, le taux d'impôt effectif figurant dans les états financiers intermédiaires peut différer de l'estimation faite par le Groupe du taux d'impôt effectif dans les états financiers annuels.

Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023, le taux effectif d'impôt est de 34,88% contre 22,53% pour le 1<sup>er</sup> semestre 2022. La charge d'impôt différé comprend une limitation d'activation de déficits reportable sur la société TRAX pour un montant de 328 k€. La neutralisation de cet effet, fait apparaître un taux effectif d'impôt au 30 juin 2023 de 24,05 %.

#### 4. NOTE SUR LES PRINCIPAUX POSTES DE L'ETAT SUR LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE

##### 4.1 Immobilisations

##### 4.1.0 Goodwill

(En milliers EUR)	31/12/2022	Entrées de périmètre	30/06/2023
Goodwill	20 907	2 416	23 323
Dépréciation du goodwill	-	-	-
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>20 907</b>	<b>2 416</b>	<b>23 323</b>

La décomposition du goodwill par entité est la suivante :

(En milliers EUR)	ENTITE	31/12/2022	Entrées de périmètre	30/06/2023
Europe du Nord	IDK	835	-	835
Europe du Nord	SAFA2000	6 802	-	6 802
Europe du Nord	MMAB GROUP AB	9 702	-	9 702
Europe du Sud	IDELECFR	3 392	-	3 392
Cipem	FIMOR ELECTRONICS	-	2 416	2 416
Reste du monde	ICAPE SOUTH AFRICA	176	-	176
	<b>TOTAL</b>	<b>20 907</b>	<b>2 416</b>	<b>23 323</b>

L'analyse par secteur opérationnel est la suivante :

(En milliers EUR)	31/12/2022	Entrées de périmètre	30/06/2023
Europe du Nord	17 339	-	17 339
Europe du Sud	3 392	2 416	5 808
Reste du monde	176	-	176
<b>Total général</b>	<b>20 907</b>	<b>2 416</b>	<b>23 323</b>

Le groupe a fait l'acquisition des filiales IDELEC, JAPCC, ICAPE SOUTH AFRICA et ICAPE TRAX sur l'exercice 2021

Le groupe a fait l'acquisition des filiales SAFA, LUSODABEL, MONT PRINT et le groupe MMAB sur l'exercice 2022.

Sur l'exercice 2023, le groupe a fait l'acquisition de FIMOR ELECTRONICS. La contrepartie transférée résulte des estimations et informations disponibles à la date de clôture et sera probablement sujette à des ajustements ultérieurs (dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition).

### Juste valeur de l'actif net acquis

Taux d'acquisition (En milliers d'euros)	100% <b>FIMOR</b>
Valeur comptable IFRS de l'actif net acquis	1 847
Annulation du fonds de commerce	(763)
<b>Total de la juste valeur des actifs identifiables acquis</b>	<b>1 084</b>

### Détail du Goodwill

Il en résulte un goodwill provisoire calculé comme suit pour l'entité FIMOR avant allocation du prix d'acquisition :

Taux d'acquisition (En milliers d'euros)	100% <b>FIMOR</b>
Juste valeur des actifs identifiables acquis	1 084
- Prix d'acquisition	(3 500)
<b>Ecart d'acquisition constaté par entité acquise</b>	<b>(2 416)</b>

Le groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'allocation du prix d'acquisition.

### Coûts liés à l'acquisition

Le Groupe a encouru 165 K€ de frais liés aux acquisitions, reconnus dans le compte de résultat au sein des charges opérationnelles.

### Détail des acquisitions dans le tableau de flux de trésorerie

(En milliers d'euros)	Montant
Prix d'achat (versé sur la période)	3 500
Trésorerie active des filiales acquises	386
<b>Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise</b>	<b>3 114</b>

Ce détail des acquisitions concerne uniquement l'entrée en consolidation de la société Fimor acquise en février 2023.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée ou non encore prêtes à être mises en service ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an à la date de clôture mais également à tout moment s'il existe des indicateurs de perte de valeur conformément à IAS 36.10. Aucun indice de pertes de valeurs n'a été identifié au 30 juin 2023.

#### 4.2 Autres passifs courants

(En milliers EUR)	30/06/2023	30/06/2022
	Montant	Montant
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	4 143	7 959
Autres dettes - courant	123	3 301
Produits constatés d'avance & autres comptes de régularisation	26	-
Clients - Avoirs et RRR	1	(13)
<b>Autres passifs courants</b>	<b>4 293</b>	<b>11 247</b>

Les autres passifs courants s'élevaient à 11,2 M€ à fin juin 2022. Ce montant s'expliquait essentiellement par :

- La dette sur acquisition d'immobilisation liée à l'acquisition de SAFA (4,4 M€),
- La dette sur acquisition d'immobilisation en cours liée à l'IPO (3,2 M€)
- Les apports en compte courant enregistré pour l'introduction en bourse (3,2 M€)

Les autres passifs courants s'élèvent à 4,3 M€ à fin juin 2023. Ce montant s'explique par :

- La dette sur acquisition d'immobilisation liée à l'acquisition de SAFA (1,7 M€),
- La dette sur acquisition d'immobilisation liée à l'acquisition de HLT (0,5 M€),
- La dette sur acquisition d'immobilisation liée à l'acquisition de LUSODABEL (0,9 M€),
- La dette sur acquisition d'immobilisation liée à l'acquisition de JAPCC (0,8 M€),
- La dette sur acquisition d'immobilisation liée à l'acquisition de MONT PRINT (0,4 M€),

## 5. NOTE SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

### 5.1 Incidence sur la variation du BFR

La variation du besoin en fonds de roulement figurant au tableau de flux de trésorerie est détaillée ci-dessous :

<i>(En milliers EUR)</i>	30/06/2023	30/06/2022
Incidence de la variation des stocks	2 983	1 493
Incidence de la variation des créances clients	1 343	(6 081)
Incidence de la variation des dettes fournisseurs	(13 788)	(5 064)
<b>Variation du Besoin en Fond de Roulement</b>	<b>(9 461)</b>	<b>(9 651)</b>

La réconciliation du BFR avec les éléments du Bilan est présentée comme suit :

<i>(En milliers EUR)</i>	30/06/2023	30/06/2022
Stocks et en-cours	11 516	14 571
Créances clients et autres débiteurs	44 248	47 768
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	44 132	56 212
<b>Besoin en fond de roulement "simplifié"</b>	<b>11 632</b>	<b>6 128</b>
Autres créances courantes du BFR	1 545	853
Autres passifs courants (hors fournisseur d'immobilisation)	104	25
<b>Besoin en fond de roulement</b>	<b>13 073</b>	<b>6 956</b>

La Variation du Besoin en Fond de roulement présentée dans les flux de trésorerie opérationnelle s'entend nette des effets de change, de variation de périmètre et autres effets de reclassements et mise au rebut. Elle se décompose ainsi :

<i>(En milliers EUR)</i>	30/06/2023	30/06/2022
<b>Besoin en fond de roulement</b>	<b>13 073</b>	<b>6 956</b>
<b>Effet de variation du BFR arithmétique (1)</b>	<b>9 668</b>	<b>7 094</b>
Effet de change (2)	(250)	652
Effet de périmètre (3)	(641)	493
Effet lié aux reclassements ou mise au rebut (4)	685	1 412
<b>Variation du Besoin en fond de roulement (1+2+3+4)</b>	<b>9 461</b>	<b>9 651</b>

## 6. AUTRES NOTES

### 6.1 Passifs éventuels

Néant.

### 6.2 Parties liées

Néant.

### 6.3 Evènements postérieurs à la clôture

Le Groupe a acquis le 13 septembre 2023, 100% des titres de la société PRINCITEC, distributeur allemand de circuits imprimés. Avec une base de 35 clients actifs principalement localisés en Allemagne, PRINCITEC a généré en 2022 un chiffre d'affaires de 6,5 millions d'euros.